→Le site Officiel : <https://procedures.inpi.fr/>

→ Demande d'ACRE : ⁠🇫🇷⏐demande-acre

Les justificatifs qu’on te demande

→ Déclaration de non condamnation et filiation : <https://www.service-public.fr/simulat>...

→ Attestation d’information conjoint : <https://www.cci28.fr/sites/default/fi>...

→ Justificatif de l’adresse de l’entreprise fixée au local d’habitation = justificatif de domicile ou bail professionnel

→ Attestation d'élection de domicile mentionnant la date d'expiration : ne te concerne pas

→ Atestation de renonciation à la protection du patrimoine personnel : ne te concerne pas

**N'APPARTIENT PAS À ÂDAM BOURBIA OU À BTS DROPSHIPPING FZCO** Tout droits réservés à @LaMicrobyFlo (modifié)

[**Portail e-services**](https://procedures.inpi.fr/)

Portail e-services